



*ESI Angers*

*ESI Rennes*

*ESI Tours*

*ESI Nantes Coulongé ESI Nantes Marsauderies*

Mail : [cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr)

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>



## Quelques brèves

### La banque de France fait du mécénat

Elle veut ainsi faire une fleur au Ministre de la Culture en achetant pour le compte de l'État et pour le musée du Louvre, un voire deux tableaux de Rembrandt (portait de Martin Soolmans et portait de de Oopjen Coppit, épouse de Martin Soolmans) pour 80 millions d'euros voire 160 millions d'euros pour les deux tableaux.

Mais pour les 14000 agents de la banque de France, c'est la rigueur : zéro euro d'augmentation salariale en 2015, suppression massive d'effectifs et fermetures d'agences dans le cadre du plan Banque de France 2020 : il faut faire des économies !

Ni la cour des comptes, toujours encline à dénoncer la gestion sociale de la Banque de France, ni le censeur, représentant de l'Etat au Conseil général de la banque, n'ont trouvé à redire....

### Droit des femmes

Le sénat se préoccupe aussi des femmes, et un rapport de sa délégation aux droits des femmes, simple « rapport d'information », a été rendu public début juillet. Il en ressort que de nombreux et grands progrès restent à faire. En matière professionnelle, d'égalité homme/femmes, on le savait.

Mais l'accent est mis sur les enjeux de santé touchant donc particulièrement les femmes. Le constat n'est pas brillant et le moins que l'on puisse dire, à la lecture de ce rapport édifiant, c'est qu'il reste beaucoup de travail à accomplir, notamment au regard des maladies cardiovasculaires (première cause de mortalité) et des conséquences médicales des violences sexuelles.

Le texte pointe également les nombreuses difficultés persistantes concernant les droits sexuels, contraception, avortement, procréation médicalement assistée... Si le chemin semble encore long, espérons que la marche prenne rapidement un autre rythme !

### Fraude à la TVA : Tous les moyens sont bons !

En Europe, le manque à gagner concernant les rentrées de TVA n'a rien à voir avec le réchauffement de la planète. En la matière, l'évaporation massive constatée par la Commission européenne prend sa source, non pas dans les rayonnements intenses du soleil estival, mais dans les mécanismes d'optimisation fiscale, légaux s'ils ne sont encouragés, mais aussi bien sûr dans les impayés (entendez les non-reversements), et les « erreurs » statistiques.

Ce déficit, pour la seule année 2013 est même chiffré à 168 milliards d'euros. Ces chiffres ont été révélés vendredi 4 septembre et concernent l'ensemble de l'Union, moins cependant Chypre et la Croatie dont les données ont été jugées incomplètes.

C'est l'Italie qui remporte la palme avec le manque à gagner le plus important (47,5 milliards d'euros), mais la France vient juste derrière avec 14 milliards d'euros, précédée cependant par l'Allemagne (24,8 milliards).

## Réfugiés:Inquiétante accélération des départs

Dans une période où l'actualité se focalise, à juste titre, sur un phénomène catastrophique (en premier lieu pour ceux qui le subissent violemment), le titre choisi par certains organes de presse pour commenter le sujet ne manque pas d'indécence ! Il s'agit en effet des contribuables qui choisissent de quitter la France pour échapper à l'Impôt sur la fortune (ISF), et c'est par ce titre, ô combien racoleur, que les échos alertaient (!?) l'opinion sur ce grave danger.

En effet, ils sont tout de même quelque 0,3% des assujettis à avoir quitté la France depuis 2011 pour échapper à cet impôt "inique" ! Difficile, de trouver un bon titre... Le journalisme d'investigation est parfois un art délicat !

## Oui le temps de trajet doit compter dans le calcul du temps de travail !

Telle est la position de la Cour de justice de l'Union européenne dans un arrêt pris le jeudi 10 septembre 2015. Arrêt qui a statué sur la situation de salariés espagnols privés de lieu de travail fixe....

Allez encore un petit effort et le code du travail Français pourra suivre l'esprit de l'arrêt Européen !

## France télévision : La Direction fiche secrètement les salariés

Depuis quelques années, la direction de France télévision a mis en place un système de fichage des salariés. Les chefs du personnel des chaînes du groupe ont ainsi pour consigne de remplir une fiche intitulée « Revue de personnel - Évaluation de performance et de potentiel ».

Si le titre en dit déjà long, le formulaire comporte des cases à cocher sur les qualités et défauts de chaque salarié. Plus grave encore, l'addition de ces cases permet ainsi de donner une note : « I » pour « insuffisant », « C » pour « conforme aux attentes » et « B » pour « va au-delà des attentes ». Inadmissible !

Gageons que la nouvelle présidente de France Télévision supprime purement et simplement ce système révoltant. Nous resterons vigilants pour que cela ne se produise jamais aux Finances.

## Des augmentations de salaire à venir ?

Le cabinet Aon Hewitt prévoit, dans son étude annuelle, une hausse de 2,4 % en 2016 pour les salariés français du secteur privé. Cette hausse s'établirait, toujours selon le même cabinet, à 2,6 % en 2015. L'étude précise également que seules 1,8 % des entreprises disent avoir gelé les salaires en 2015.

Alors, à quand un État qui montre l'exemple en dégelant le point d'indice de ses agents bloqué depuis 2010 ?

## Les robots feront notre boulot

De plus en plus, ce sujet remonte à la surface. Il est vrai aussi, par exemple, que les caisses sans caissières se font de plus en plus présentes. À l'avenir, un cabinet américain prévoit ainsi la baisse de 16 % de l'emploi lié à la « robotisation » mais la création de seulement 9 % d'emplois nouveaux pour créer les robots et les logiciels qui les accompagnent. Alors, est-ce grave docteur ?

Peut-être pas si la puissance publique se donne les moyens de mieux qualifier les travailleurs et surtout si elle met en place une réduction du temps de travail hebdomadaire, notamment pour que chacun puisse bénéficier d'un emploi.

## Google : plus ils gagnent, moins ils payent d'impôts

Selon le journal Le Figaro, Google n'a versé à l'administration fiscale que 5 millions d'euros sur ses bénéfices en 2014. Cette somme est en recul de 35 % par rapport à l'année 2013 mais aussi bien moindre qu'en 2012. Chose étonnante, la publicité dans les moteurs de recherche est en augmentation de 4 % en 2014 avec un montant dépensé de 1,7 milliard d'euros, rien que pour la France.

Alors, Google traverserait-il une crise ou serait-il de plus en plus efficace quand il s'agit d'éviter l'impôt